

ALSH MERCREDIS SEMAINES SCOLAIRES 2018/2019

FICHE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e), M, Mme,
responsable légal de l'enfant

Modalités d'inscription de mon enfant:

- inscription annuelle calendrier année scolaire 2018/2019 à partir du mercredi.....
 inscription occasionnelle sur réservation préalable (au plus tard le mardi précédent avant 12h00)

Prise en charge de mon enfant :

- dans son école (préciser) : Classe :.....
 après la garderie (écoles privées Saint Paul Cherbourg/Sainte Marie Equeurdreville-Hainneville)
 à l'accueil de loisirs 3/5 ans ou 6/12 à l'école François Mitterrand entre 11h50 et 12h15

Je m'engage à prévenir 24 heures minimum à l'avance, le secrétariat des Francas de la Manche au Fort des Couplets, en appelant au 02.33.10.01.25 ou en envoyant un mail à lefortdescouplets@orange.fr, pour nous fournir d'éventuels changements concernant :

- les présences ou absences de mon enfant
- les modalités d'inscription (annuelle, occasionnelle, désinscription...)
- le lieu de prise en charge de mon enfant (changement d'école, accueil de loisirs...)

Exceptionnellement (enfant malade, rdv non prévu...) vous avez la possibilité de nous prévenir de l'absence de votre enfant le mercredi entre 8h30 et 9h00 en appelant le secrétariat au 02.33.10.01.25.
Toute absence non-signalée le mercredi avant 9h00, vous sera facturée.

Comme prévu par le règlement intérieur de l'ALSH, je m'engage à régler en prépayé la ou les demi-journées repas souhaitées (journée(s), mois, $\frac{1}{2}$ trimestre ou trimestre). Si le paiement n'est pas effectué nous pourrions refuser l'accueil de votre enfant au sein de notre structure.

Fait à Equeurdreville-Hainneville Commune de Cherbourg en Cotentin, le.....

Signature du représentant légal
précédée de la mention « Lu et approuvé »

(une copie de ce document vous sera remise lors de l'inscription)

.....
Réservé secrétariat

Groupe d'âge de l'enfant : 3/5 ans 6/12 ans

Observations :